

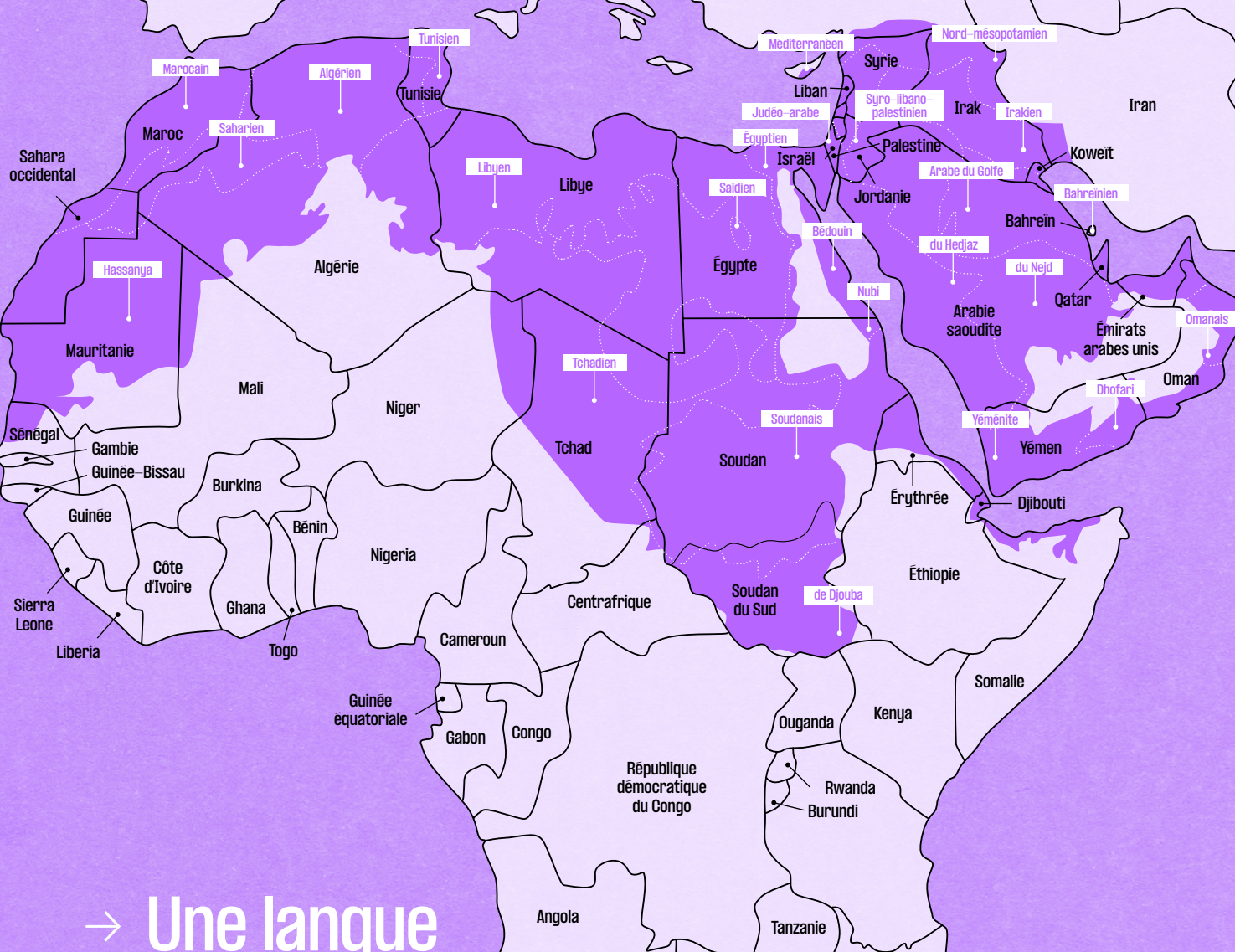
VIENS ÉCOUTER LE MONDE

Fiche descriptive



STATION 02

Arabe



→ Une langue diglossique et connotative

L'arabe (العربية, *al 'arabiya*) est une langue sémitique originaire de la péninsule Arabique. Il se répand au Moyen Âge en tant que langue du Coran, en Asie (Moyen et Proche-Orient), en Afrique du Nord (Maghreb) et en Europe (Chypre, Crète, péninsule Ibérique, Malte, Sicile).

Déployé sur plusieurs continents, l'arabe est aujourd'hui la langue officielle de plus de 20 pays et de plusieurs organismes internationaux : l'arabe, c'est l'une des six langues officielles de l'Organisation des Nations unies.

L'arabe se caractérise notamment par une forte diglossie : on distingue l'arabe vernaculaire (nombreux dialectes régionaux) de l'arabe littéraire (arabe classique coranique et arabe standard moderne), et les dialectes ne sont pas intercompréhensibles. Il existe cependant des groupes dialectaux, par exemple, une forme de maghrébin simplifié qui per-

met une intercompréhension relative dans tout le Maghreb – souvent mêlée de *français* hérité de la colonisation. Il en va de même au Mashrek¹.

Les personnes scolarisées peuvent communiquer entre elles en arabe standard. Ce n'est pas le cas pour les personnes qui ne parlent que leur dialecte.

Les personnes scolarisées en arabe ont en général une solide formation métalinguistique. Cependant, de nombreux locuteurs dits arabophones parlent en réalité un dialecte beaucoup moins complexe que la langue classique : peu de verbes, peu de connecteurs, etc.

Pour les personnes originaires d'Afrique du Nord, il faut également tenir compte d'une importante population berbérophone, dont la langue maternelle, le *tamazight*, n'a rien à voir avec l'arabe.

¹ Le Mashrek désigne l'Orient arabe, par opposition au Maghreb, considéré comme l'Occident arabe.

Écriture et phonologie

L'arabe ne compte que **trois phonèmes² vocaliques** (*a, i, u*). La complexité vocalique de la langue française (16 phonèmes) est particulièrement difficile à intégrer pour une oreille habituée à n'en distinguer que trois : l'oreille ne perçoit pas à l'oral les différences entre *sucré/secret/sacré*, qui seront dès lors indistinctement prononcées ; *il est* ne se distingue pas de *il a* ; *il* se confond avec *elle* ; *travaillais* se confond avec *travaillé*.

Les sons nasalisés n'existent pas. Un arabophone aura du mal à les distinguer et à les prononcer. On notera aussi des confusions entre /u/ et /i/, /é/ et /i/, /o/ et /ou/. Quand plusieurs voyelles se suivent, un arabophone aura tendance à raccourcir la prononciation : *il a trpé froid* pour *il a attrapé froid*.

Les arabophones qui n'ont aucun contact avec la langue française n'entendent ni ne prononcent le *p*, absent de leur crible phonologique³ et prononceront *Jabounais* pour *Japonais*, *JamBoul* pour *Jean-Paul*. De même, les groupes consonantiques seront difficiles à articuler : *br, bl, pr, pl, cr*.

L'arabe s'écrit de droite à gauche. L'écriture courante ne note pas — ou presque pas — les voyelles. Pour comprendre un mot, il faut pouvoir le lire correctement, mais, pour le lire, il faut le comprendre à priori, c'est-à-dire en déduire le sens en fonction du contexte.

L'alphabet arabe comprend **28 lettres**.

خ	ح	ج	ث	ت	ب	أ
[kh]	[h']	[j]	[th]	[t]	[b]	[a]
ص	ش	س	ز	ر	ذ	د
[ç]	[ch]	[s]	[z]	[r]	[dh]	[d]
ق	ف	غ	ع	ظ	ط	ض
[q]	[f]	[gh]	[â]	[dh']	[t']	[ç]
ي	و	ه	ن	م	ل	ك
[y]	[w]	[h]	[n]	[m]	[l]	[k]

Pour l'entendre : learn101.org/fr/arabe_alphabet.php.

² Élément sonore du langage parlé, considéré comme une unité distinctive.

³ Le système de phonèmes de la langue maternelle agit sur les perceptions auditives comme un crible : dès les premières semaines de vie, l'oreille du bébé apprend à sélectionner les sons pertinents de sa langue (les phonèmes), devenant rapidement « sourde » aux sons dont les variations ne sont pas signifiantes. Par exemple, une oreille francophone ne retient qu'un seul /a/ : peu importe comment on prononce le /a/ de table, le sens ne change pas ; un bébé vietnamien réagit en revanche à six phonèmes /a/ différents. Une oreille francophone distingue 16 phonèmes vocaliques, tandis que l'oreille arabophone n'en sélectionne que trois.

Les chiffres dits « arabes », utilisés dans la numération occidentale, ont été empruntés aux Arabes, qui les avaient eux-mêmes empruntés aux Indiens. Actuellement, dans le monde arabe, seuls les pays du Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc, Libye, Mauritanie) utilisent les chiffres « arabes » dans leur forme occidentale ; les autres pays utilisent les anciens chiffres arabes, appelés aujourd'hui « indiens » (cependant, différents des vrais chiffres *hind*).

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
·	١	٢	٣	٤	٥	٦	٧	٨	٩
sifr	eeth-nayn		arba'a			sitta	thamaaneeya		
waahid		thalaatha		khamasa		sab'a		tis'a	

Morphosyntaxe

La structure syntaxique de base est de type **VSO** : verbe-sujet-objet. La syntaxe arabe classique est complexe : les grammairiens arabes ont largement contribué aux sciences linguistiques, inspirant les recherches dans d'autres langues. Cependant, l'arabe dialectal juxtapose volontiers les termes, les phrases, les concepts, sans forcément expliciter les liens logiques de la syntaxe. Comme tous les dialectes, l'arabe parlé au quotidien exprime, en outre, plus volontiers des réalités concrètes que des abstractions.

La proposition subordonnée est introduite par une particule invariable (أَنْ = *án*), suivie du verbe conjugué, sans opérer de concordance des temps : « *Il faut* (particule) *tu viens*. »

L'infinitif et, par conséquent, la proposition infinitive n'existent pas ; l'arabe préfère la coordination ou la juxtaposition de deux propositions : « *Il pensait partir* » se traduit par « *il pensait il part* ».

L'interrogation s'exprime par une particule (هل = *hal*), sans inversion du sujet par rapport au verbe.

Le complément déterminatif se marque par la simple juxtaposition de deux éléments : « *chaise le directeur* » équivalant à « *la chaise du directeur* ».

→ En résumé, l'arabe a tendance à juxtaposer les termes en les articulant par des particules.

En arabe, **tous les noms sont masculins, sauf ceux des personnes ou des animaux de sexe féminin, ainsi que les noms terminés par « a »**.

4 FICHE DESCRIPTIVE

Le **pluriel est un changement interne** au mot, c'est-à-dire que le mot singulier ressemble peu au mot pluriel. Ainsi : *kitab* = livre ; *kutub* = livres.

Il existe un duel, *eyn* (plus ou moins équivalent du « *both* » anglais) : *kitabeyn* = une paire de livres.

Il n'existe qu'un seul article défini « *al* », intégré au nom qu'il détermine. L'article indéfini ne s'exprime pas (degré zéro) ou s'exprime par « *chi'* » (quelque chose de...), assez proche du partitif français. En outre, une oreille arabophone distingue difficilement la différence entre *le* et *les*, entre *un* et *une*.

L'adjectif qualificatif se place après le nom, en répétant l'article défini : *le chien le grand* = le grand chien.

Ce qui ressemble le plus à l'adjectif possessif français est un pronom personnel exprimé par un suffixe (-*ak* équivalant à *à toi* p. ex.) : *darak (maison à toi)* = *ta maison*. Autrement dit, le déterminant possessif français se place avant le nom, tandis que le pronom arabe est accolé en fin de mot.

L'adjectif démonstratif est une particule (particule + *al* + le nom) : un arabophone aura tendance à ajouter l'article en français (ce la photo).

Conjugaison

Le temps est une notion des langues latines ; l'arabe préfère, à la notion de temps, celle d'**aspect**⁴, n'exprimant le temps que de manière secondaire, en combinant un aspect et un mode :

→ l'**accompli** exprime une action aboutie ou supposée être aboutie. Cette action peut être passée, présente ou future. C'est aussi cet aspect qui sera employé pour exprimer l'équivalent de l'impératif. Quand on donne un ordre, on exprime un peu l'idée que l'on voudrait que ce soit comme si la chose était déjà faite ;

→ l'**inaccompli** exprime une action en cours, pas encore achevée, qu'elle ait commencé dans un passé lointain ou proche, ou même que l'action se déroule encore actuellement. Cela ne correspond ni au passé ni au présent, puisque cela peut correspondre aussi bien à l'un qu'à l'autre.

L'accompli correspondrait dès lors à une notion de type « **ce qui est sûr** » et l'inaccompli correspondrait à une notion de type « **ce qui n'est pas sûr** » – et ce, indépendamment de la position du locuteur. On pourrait supposer que la notion de « sûr » s'apparente au passé (qui est par essence connu), tandis que la notion de « pas sûr » s'apparenterait au futur (par définition inconnu). Mais la nuance est plus complexe : par exemple, si je promets quelque chose, ma promesse me lie et m'oblige à l'accomplir, donc, l'évènement futur est sûr et sera conjugué à l'accompli. *Idem* si Dieu l'a dit : l'évènement futur est sûr, il est conjugué à l'accompli.

La conjugaison utilise en outre **beaucoup de particules** et les temps se construisent différemment du français. Par exemple, l'imparfait est un temps composé (*kana* + présent du verbe à conjuguer) ; le conditionnel n'existe pas (la condition s'exprime par une particule).

L'arabe a recours à d'autres outils pour nuancer le temps.

On obtient le **futur** en faisant précéder le présent d'une marque qui a deux formes :

→ un simple س (*sîn*) accolé au verbe

سأذهب = *sa'adhabu* = j'irai

→ ou un équivalent graphiquement indépendant سوف (*sawfa*), qui ajoute du relief et de la clarté, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral

سوف أذهب = *sawfa adhabu* = j'irai

En faisant précéder le verbe au passé د (*qad*), ou de sa variante ل (*laqad*), on souligne le caractère passé de l'évènement et on se rapproche du **passé simple** français.

En combinant le verbe être au passé كان = *kana* et un autre verbe au présent, on obtient l'**imparfait** :

كان يتكلم = *kana yatakalamu* = il parlait

Si les deux verbes sont au passé, on se rapproche du **plus-que-parfait**.

On peut ainsi deviner ce qu'il faudra pour exprimer le **futur antérieur** :

سيكون قد تكلم = *sayakunu qad takalam* = il aura parlé

La particule د placée devant le présent change totalement de fonction et indique alors le caractère **hypothétique** de l'action

قد يتكلم = *qad yatakalamu* = il pourrait parler

Le participe présent peut s'employer avec une valeur verbale pour indiquer le **futur proche** du français

أنا ذاهب = *ana zahib* = je vais y aller

L'**infinitif en tant que tel n'existe pas**. Par ailleurs, l'arabe ne pratique pas la concordance des temps.

Notons enfin que le **vouvoiement n'existe pas**.

On tutoie tout le monde, bien qu'il existe des formules de politesse.

⁴ L'aspect du verbe indique où en est l'action dans son propre déroulement temporel (progressive ou continue), envisagée comme achevée (perfectif, accompli) ou encore en cours, que ce soit hier, aujourd'hui ou demain (imperfectif, inaccompli) ; saisie avant, au début, pendant, à la fin, juste après son déroulement... En français, l'aspect est peu codé dans le système verbal et nécessite souvent des périphrases : *je suis en train de, je viens de terminer de, etc.*

Être et avoir

L'arabe n'emploie pas de verbe « être » en tant que tel. Il existe l'équivalent d'un auxiliaire être : *kana*, qui sert aussi à exprimer une affirmation positive dans une phrase nominale (équivalent d'un verbe être au passé ou au futur). Mais il y a aussi un verbe inexistant en français : *laysa* (ne pas être) fonctionne comme un auxiliaire « ne pas être ».

On pourrait donc dire que **le verbe être est peu utilisé, jamais au présent : on dira *toi gentil pour tu es gentil*.**

Il existe une forme plus ou moins équivalente du verbe être, disons dans le passé (*kana*) ou dans le futur (*sayakunu*), sur laquelle s'appuyer pour expliquer le verbe être tel qu'il fonctionne en français.

L'arabe n'a ni verbe ni auxiliaire « avoir ». On utilise la préposition *chez* ou *avec*, suivie d'un pronom personnel ou d'un nom : on dira *avec moi cent euros pour j'ai cent euros* ou *chez vous (un) chien pour vous avez un chien*. Parfois, la notion *kana* (proche du verbe être) servira à exprimer la notion d'avoir (on dira *je suis chanceux* plutôt que *j'ai de la chance*).

Une langue intuitive et connotative

Pour décrire la spécificité de cette langue, laissons la parole à Titus Burckhardt⁵ : « Pour expliquer en peu de mots et sans faire appel à des connaissances linguistiques particulières, ce qu'est la nature spécifique de cette langue, nous rappellerons d'abord que tout langage comporte, de par son origine, comme deux pôles, dont l'un ou l'autre prédominera sans être exclusif. Nous désignerons ces deux pôles par les termes d'« intuition auditive » et d'« intuition imaginative ». Selon l'intuition auditive, le sens d'une parole s'identifie essentiellement à sa qualité sonore ; celle-ci se présente comme le développement d'une simple formule phonétique qui exprime une action fondamentale telle que « unir », « séparer », « émerger » et ainsi de suite, avec toute la polyvalence physique, psychique et intellectuelle qu'une action-type de ce genre peut comporter. Cela n'a d'ailleurs rien à faire avec une convention sémantique ni avec des onomatopées ; l'identification du son et de l'acte est immédiate et spontanée ; et sous ce rapport le langage conçoit toute chose qu'il nomme, comme étant foncièrement action ou objet d'action.

L'intuition imaginative, en revanche, se manifeste dans le langage par l'association sémantique d'images analogues : toute parole prononcée intérieurement évoque une image correspondante, qui en appelle d'autres, les images typiques dominant les images plus particulières, selon une hiérarchie qui se marque à son tour dans la structure du langage. Les langues latines relèvent surtout de ce dernier type, tandis que l'arabe décèle une intuition auditive ou une logique phonétique presque pure, l'identité du son et de l'acte ainsi que la primauté de l'action étant affirmées à travers tout le riche

tissu de cette langue. En principe, tout mot arabe dérive d'un verbe constitué par trois sons invariables, qui sont comme un idéogramme sonore, et dont dérivent jusqu'à douze différents modes verbaux – simple, causatif, intensif, réciproque et ainsi de suite –, chacun de ces modes produisant à son tour toute une constellation de substantifs et d'adjectifs, dont le sens premier se rattache toujours, d'une manière plus ou moins directe, à celui de l'acte fondamental représenté par la racine trilitère de tout l'« arbre » verbal [...].

En arabe, l'« arbre » des formes verbales, leur dérivation à partir de certaines « racines », ne s'épuis[ent] jamais ; il[s] peu[ven]t toujours produire de nouvelles feuilles, de nouvelles expressions représentant des variantes, jusqu'alors inusitées, de l'idée – ou action – fondamentale. Cela explique comment cette langue de souche bédouine a pu devenir l'idiome de toute une civilisation intellectuellement très riche et différenciée. [...]

La langue arabe n'est (cependant) pas entièrement dynamique ; elle est tissée par le verbe-action, il est vrai, mais elle a également un fond statique ou plus exactement intemporel, qui correspond à l'être et qui se manifeste notamment dans la phrase dite nominale, où le « nom » et les « prédicats » sont juxtaposés sans copule, ce qui permet de formuler une pensée d'une façon lapidaire et en dehors de toute considération de temps. La langue arabe comporte la possibilité de condenser toute une doctrine en une formule brève et concise comme un diamant. Cette possibilité expressive, il est vrai, n'est actualisée pleinement que dans le Coran ; elle n'en est pas moins congénitale de l'arabe et se reflète à sa manière dans l'art arabo-musulman, car celui-ci n'est pas seulement rythmique, il est aussi cristallin. Si, de toute évidence, la concision de la phrase arabe ne limite pas la profondeur du sens, elle ne favorise pas davantage la synthèse sur le plan descriptif : l'arabe cumule rarement plusieurs conditions ou circonstances en une seule phrase, il préfère enchaîner toute une série de phrases brèves les unes aux autres »⁶.

⁵ T. Burckhardt, *L'art de l'Islam. Langage et signification*, Paris, Éditions Sindbad, La Bibliothèque de l'Islam, 1985, p. 83-89.

⁶ Habituellement, les linguistes considèrent plutôt que la base de la dérivation arabe est le substantif, et non le verbe. Cette précision n'enlève cependant rien à l'intérêt de percevoir une sensibilité particulière à penser des familles de mots.

Sources :

Gh. Al-Hakkak, *Conjugaison arabe*, autoédité, avril 2018, www.al-hakkak.fr.

A. Bouchentouf, S. Chraïbi, A. Chraïbi, *L'arabe pour les nuls*, Paris, First Éditions, 2007.

T. Burckhardt, *L'art de l'Islam. Langage et signification*, Paris, Éditions Sindbad, La Bibliothèque de l'Islam, 1985.

Relecture par Ahmed Talbi, éducateur au centre MENA Les Hirondelles du CPAS d'Assesse, Yassine Rahmouni, étudiant marocain et par Nasr Eddine Khatir, citoyen belge d'origine algérienne.